



HE 09-2012A-FS-01-01

Examen final

Vous traiterez au choix l'un ou l'autre des deux sujets suivants en indiquant clairement en tête de copie le sujet choisi.

Sujet 1 : dissertation

La diffusion de la culture scientifique en Europe, XVIIe siècle-première moitié du XIXe siècle.

Vous proposerez une introduction et une conclusion rédigées ainsi qu'un plan détaillé (I., A. avec titres précis) comportant exemple et argumentation principale rédigés pour chaque sous-partie.

Sujet 2 : commentaire de document

Vous proposerez une introduction et une conclusion rédigées ainsi qu'un plan détaillé (I., A. avec titres précis) pour le commentaire des documents des pages suivantes.

RAPPORT ET PROJET DE DÉCRET SUR
LA COMPOSITION DES LIVRES
ÉLÉMENTAIRES DESTINÉS À
L'INSTRUCTION PUBLIQUE, PRÉSENTÉS
À LA CONVENTION NATIONALE AU
NOM DU COMITÉ D'INSTRUCTION
PUBLIQUE, PAR L.-F.-A. ARBOGAST,
DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DU BAS-
RHIN.

De l'Imprimerie nationale, s. d.

Citoyens législateurs.

Il est temps de mettre enfin entre les mains des instituteurs et des professeurs, et d'offrir à la jeunesse française, d'excellents livres élémentaires, proportionnés à l'état actuel des connaissances, débarrassés de tout ce qui pourrait en rendre l'accès difficile, propres à embraser les âmes de l'amour de l'égalité, et à leur imprimer fortement les principes éternels consacrés par la Déclaration des droits.

Dans la plupart des établissements d'instruction, on n'enseigne encore que des ouvrages médiocres, la plupart de près d'un siècle au-dessous de l'état de la science ; ils sont transcrits sous la dictée du maître ce qui entraîne la perte d'un temps précieux. Ils deviennent souvent, entre les mains des élèves, par les fautes des copies, des écrits informes où le sens est altéré, et qui ajoutent à la difficulté de la science celle d'un manuscrit rebutant, souvent indéchiffrable, surtout lorsqu'ils doivent renfermer des calculs ou des tableaux. [...]

Le défaut ou la disette de bons ouvrages élémentaires a été, jusqu'à présent, un des plus grands obstacles qui s'opposaient au perfectionnement de l'instruction. La raison de cette

disette, c'est que jusqu'à présent les savants d'un mérite éminent ont, presque toujours, préféré la gloire d'élever l'édifice de la science à la peine d'en éclairer l'entrée. L'incertitude de voir adopter, pour l'enseignement, les ouvrages qu'ils auraient pu composer, paraît n'avoir pas peu contribué à l'éloignement où ils étaient de s'en occuper.

Mais si les représentants du peuple les appellent à sacrifier, pour quelque temps, la gloire attachée aux découvertes, à la gloire plus universelle qui accompagne les objets d'une utilité générale et présente ; s'ils les invitent à faire fleurir les sciences et les arts, quel est l'homme de mérite, quel est le savant patriote, qui refusera ses veilles, ses peines à une entreprise si belle, si intéressante pour l'humanité ? Qui n'ambitionnera pas de devenir le bienfaiteur de la génération présente, et de préparer le bonheur des générations futures ?

(. . .)

Ces ouvrages passeront à l'étranger ; bientôt ils seront traduits dans plusieurs langues, enseignés peut-être, et, avec les connaissances dans les sciences et les arts, ils porteront aux autres nations ces principes qui assureront le bonheur des peuples. Il est reconnu que la France, dans ces derniers temps, a surpassé tous ses voisins dans les sciences exactes : aucun empire ne renferme des géomètres aussi profonds, des chimistes qui aient montré autant de justesse et de sagacité, des écrivains aussi élégants. Depuis longtemps les bons ouvrages qui paraissent en France sont traduits aussitôt dans la plupart des langues de l'Europe ; depuis longtemps on s'occupe chez nos voisins à composer de bons livres élémentaires. Si ceux que nous vous proposons, et qui doivent former une collection des principes de toutes les connaissances, répondent à ce que nous avons droit d'attendre des hommes qui en seront chargés, aucune nation, dans aucun siècle, n'aura passé, avec plus de rapidité, d'un enseignement vicieux au meilleur d'après l'état des connaissances humaines ; et la France aura encore la gloire d'offrir à l'Europe les lumières d'une instruction plus parfaite, après avoir tracé à tous les peuples le chemin de la Liberté.

Les lois uniformes pour tous les citoyens ont fait de la France entière une grande famille ; l'instruction se rapportant aux lois doit donc être uniforme aussi dans toute l'étendue de la République. [...]

RAPPORT ET PROJET DE DÉCRET SUR
L'ENSEIGNEMENT LIBRE DES SCIENCES
ET DES ARTS, PAR FOURCROY, DÉPUTÉ
DU DÉPARTEMENT DE PARIS.

Dans les différents plans d'instruction publique qui ont été présentés jusqu'ici à la Convention nationale, il a toujours été parlé de plusieurs degrés supérieurs d'enseignement, et c'est sans doute parce que l'on a craint qu'il ne s'établît ainsi des corporations dont l'influence pourrait devenir funeste à la liberté, qu'aucun de ces plans n'a encore été adopté. Supposons en effet plusieurs centaines d'instituts et quelques dizaines de lycées disséminés, comme on le proposait, sur toute la surface de la République. Introduisons, comme on le voulait encore, pour l'organisation de ces établissements, des relations intimes entre eux, des rassemblements multipliés et un centre de direction, de correspondance et de mouvement ; n'est-il pas évident que, dans cette machine ainsi montée, non seulement seront rassemblées les gothiques universités et les aristocratiques académies, mais encore qu'elle en présentera un amas beaucoup plus considérable qu'il n'était lorsqu'on a senti la nécessité de détruire ces institutions royales ? Si l'on adoptait les plans d'instituts et de lycées qui ont été tant de fois reproduits sous différentes formes, on aurait toujours à craindre l'élévation d'une espèce de sacerdoce plus redoutable peut-être que celui que la raison du peuple vient de renverser. Quelle influence n'aurait point une corporation de savants et d'artistes qui réunit tant de moyens de captiver l'attention, d'échauffer les âmes et de diriger à son gré les opinions par son pouvoir sur tous les esprits !

En considérant d'ailleurs de plus près ce projet si vaste et d'une conception en apparence si hardie, où pourrait-on trouver ce nombre presque effrayant d'hommes assez avancés dans toutes les branches des connaissances humaines pour former des milliers de professeurs ? Une objection aussi forte encore, c'est que solder tant de maîtres, créer tant de places inamovibles, c'est reformer des espèces de canonicats, c'est donner à des citoyens des brevets d'immortalité ; c'est refroidir et peut-être même éteindre le génie ; c'est permettre enfin à des professeurs privilégiés de faire à leur gré des leçons froides que l'émulation ou le besoin de la gloire n'inspire plus. (...)

Comment se persuader qu'un homme qui l'emporte aujourd'hui sur les autres, par l'étendue de son savoir, et surtout par la manière de communiquer ses connaissances, l'emportera constamment ; et pourquoi refuser, à ceux qui veulent apprendre, le droit de choisir à leur gré pour maîtres les hommes qui, entrant pour la première fois dans la carrière de l'enseignement, y montrent tout à coup un mérite supérieur à celui des professeurs inamovibles, dont le talent se ralentit, ou s'éteint, ou reste stationnaire ? Ici, comme dans toutes les autres parties des gouvernements républicains, la liberté est le premier et le plus sûr mobile des grandes choses. (...)

Peut-on se dissimuler qu'en créant tout à coup un grand nombre de places de professeurs, on ouvre la porte aux spéculations en ce genre, comme elle l'était autrefois aux bénéfices ecclésiastiques ? N'est-il pas présumable qu'il se formerait une foule d'hommes médiocres, lorsque des jeunes gens n'auraient en vue, en se livrant à l'étude des sciences et des arts, que d'obtenir une place qu'ils regarderaient comme le terme de leurs travaux ? Est-ce là le noble but qui doit seul engager des hommes à s'occuper exclusivement de l'étude des sciences et des arts ? Oublie-t-on que le feu qui dévore les hommes studieux ne s'allie point avec toutes les idées d'intérêt et de fortune, et peut-on croire que la République française manquera de savants et d'artistes, parce qu'elle n'adoptera pas tous les instituts

et les lycées dont on a voulu l'inonder ?

Commande-t-on au génie et aux talents de naître pour les placer à des postes qu'on leur a destinés d'avance ? L'adulation a pu seule créer ces idées fantastiques pour des despotes à qui on ne parlait que de la gloire, de protection et de protégés, et qui étaient assez sots et assez vains pour penser que les grands poètes, les grands orateurs, les savants illustres, les artistes célèbres naîtraient à leur voix, en leur distribuant annuellement quelques pièces de monnaie, en leur faisant écrire quelques billets insolents, et en leur préparant des fauteuils académiques. Au lieu de fonder des chaires nouvelles pour les talents, récompensez ceux qui en ont acquis et encouragez ceux qui en veulent acquérir. Les places ne feront jamais les hommes, mais les hommes se feront à eux-mêmes des places. [...]

Mais évitez de former des corporations, de créer des privilèges, de jeter des entraves au génie impatient de toute chaîne, de faire naître un nouveau sacerdoce plus à craindre que l'ancien. Il est d'autres moyens d'appeler les citoyens à l'instruction dans tous les genres, de faire éclore tous les germes des talents utiles à la société, de former des hommes éclairés dans toutes les parties nécessaires à la défense, au soutien de nos droits, et à la prospérité de la République. La nation a besoin d'ingénieurs civils pour la construction de ses routes, des ponts, des canaux ; d'ingénieurs militaires pour la défense de ses places ; d'artilleurs pour se rendre redoutable à ses ennemis ; de marins pour faire fleurir son commerce et faire respecter son pavillon tricolore ; d'astronomes, de mécaniciens et de géomètres pour guider ses marins sur la route des mers, pour augmenter et perfectionner ses manufactures en tout

genre, pour tirer un grand parti des phénomènes et des forces même de la nature ; d'orateurs pour défendre les droits du peuple ; de poètes, d'historiens, de musiciens, de peintres, de sculpteurs, d'architectes, pour célébrer ses victoires et ses vertus, pour organiser ses fêtes publiques, pour retracer tous ses triomphes, pour consacrer des monuments à l'utilité et la gloire publique. Il lui faut des médecins et des chirurgiens pour soulager les hommes souffrants et adoucir les maux de la guerre, des épidémies, des localités ; des botanistes, des minéralogistes, des physiciens, des zoologistes, des chimistes, pour connaître les productions naturelles de son sol, de ses colonies, et en tirer un plus grand parti. [...]

Ne formez point d'institutions privilégiées, rendez au génie toute la latitude de pouvoir et de liberté qu'il réclame. [...]

La République française n'a plus à craindre qu'il se forme dans son sein, contre son unité, une République des lettres, une République des sciences, une République des arts, etc. [...]

Qu'en même temps que cette organisation simple de l'instruction des sciences et des arts aura lieu, les bibliothèques, les cabinets d'histoire naturelle, les collections de tableaux, d'antiques, les jardins de botanique et de tous les trésors nationaux des monuments de la nature et des arts, également distribués dans les départements et confiés à la garde de républicains instruits, soient exposés, tous les jours, à la curiosité et à l'étude ; que les productions du génie national frappent partout les regards ; et rien ne manquera pour l'instruction libre et indépendante, comme elle doit être. [...]